



arnaques sur le site kgbdeals!

Par **jefftoki**, le **07/03/2012** à **16:31**

bonjour!

j'ai acheté deux coupon sur kgbdeals qui ont été débités de mon compte le 31.01.2012 et depuis je n'est rien reçu!comment faire pour le remboursement vu qu'ils sont injoignables?merci

Par **amelisne**, le **05/10/2012** à **19:00**

J'essaie de me faire rembourser les 32€ que kgbdeals a encaissés depuis novembre 2011 pour un deal dont je n'ai jamais eu la prestation. Au téléphone, la DGCCRF m'a indiqué la voie à suivre: lettre recommandée (RAR) à kgb en demandant le remboursement de la somme et du recommandé et en les menaçant de porter plainte à la DDPP (direction de la protection de la population) si non remboursement

On peut porter plainte directement à la DDPP si on a déjà contacté plusieurs fois kgb

Coordonnées de la DDPP:

électronique: ddpp@paris.gouv.fr

adresse: 8 rue Froissart 75153 Paris cedex 3

Site de KGB France: 12 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Si cela peut vous aider

Cordialement

Par **kithy**, le **04/07/2013** à **12:27**

Bonjour,

J'ai également un problème avec KGBdeals. En effet, j'ai acheté un deal pour un forfait coiffure et j'en ai lu plusieurs avant de faire mon choix. J'ai arrêté mon choix sur une annonce où il n'y avait pas de frais supplémentaires à régler sur place pour les cheveux longs. Malheureusement, à ma grande surprise, j'ai dû régler un supplément de 10€ auprès du prestataire qui m'a signalé que c'était une erreur du site puisqu'ils l'ont prévenu plusieurs des frais possibles en sus.

Je suis actuellement en pourparler avec le site KGBdeals car pour moi la faute leur revient puisqu'il n'y a rien de mentionner sur le descriptif du deal.

Pouvez-vous me conseiller et me donner des informations car le dialogue commence à se fermer puisqu'ils ne veulent pas me rembourser.

Merci